

Conférence de presse
de M. René Felber, Chef du Département fédéral des affaires étrangères,
sur la situation en Yougoslavie
Berne, le 28 août 1991

La situation en Yougoslavie est dramatique: les victimes se comptent par centaines. Elle résulte de la volonté inacceptable de vouloir contraindre une des républiques de la fédération yougoslave à céder une partie de son territoire à une autre, cette autre qui, pratiquement, dirige l'armée fédérale et s'appuie sur elle pour perpétrer ses forfaits.

La difficulté essentielle réside dans le fait qu'il n'y a pas de front clair entre les combattants, qui sont partout: les groupes serbes sont disséminés à l'intérieur de la Croatie, dans des villages où, s'ils sont majoritaires, ils imposent leur violence, s'ils sont minoritaires, ils font de la guérilla.

Le Conseil fédéral a tenu à prendre position aujourd'hui, à travers une Déclaration. Cette condamnation n'exclut évidemment pas la poursuite des contacts indispensables avec les autres pays européens, tout particulièrement avec les pays neutres. La Communauté européenne a annoncé qu'elle prendrait contact avec les Etats européens non-communautaires pour tenter d'engager des mesures susceptibles de faire cesser les combats.

Le processus actuellement en cours en Yougoslavie est extrêmement dangereux. Un armistice a été signé: il n'est pas respecté. La communauté internationale doit tout mettre en oeuvre pour contribuer à une solution.

Question

- Pourquoi la Déclaration du Conseil fédéral ne s'adresse-t-elle pas aux autorités fédérales yougoslaves? Pourquoi ne vous en prenez-vous pas aux Serbes alors que l'armée fédérale participe aux massacres?

Dodis



Le gouvernement fédéral et la présidence ont accepté l'armistice et répété à plusieurs reprises leur volonté d'obtenir un cessez-le-feu. Cet armistice a systématiquement été violé: par les Serbes et non pas par l'autorité fédérale. Si l'armée fédérale participe aux massacres, c'est que ses chefs et la majorité des hommes sont d'origine serbe, d'où une totale confusion. L'armée échappe, dans une large mesure, au contrôle du gouvernement fédéral.

Nous pensons qu'il est utile, même si cela sort des voies diplomatiques traditionnelles, de nous adresser directement aux agresseurs. Il n'est pas impossible qu'un jour ils demandent, eux aussi, une reconnaissance de leur indépendance.

* *
*